



08-MOT-048

Motion Pierre Volet et consorts pour un soutien important aux infrastructures sportives en général et tout particulièrement à l'aide à la construction de piscines dans ce canton.

A la suite d'une interpellation de mon collègue, M. Philippe Ducommun, sur la natation à l'école pour tous.

Nous constatons que le canton n'a jamais voulu contraindre les communes à faire des investissements sportifs, dus au coût important et élevé à la construction et à l'exploitation. Nous remarquons également que le canton ne respecte pas la loi pour un manque d'infrastructures sportives dans les écoles professionnelles.

De plus, nous pouvons voir que la société suisse de sauvetage s'inquiète du nombre d'enfants qui n'ont plus la possibilité d'apprendre à nager, dû au manque d'infrastructures dans le canton. Il est à relever qu'une pétition, munie de 44'180 signatures au niveau national, a été remise au directeur cantonal de l'instruction publique.

Depuis une quinzaine d'années, les équipements lourds construits lors du boum démographique des années 70/80 ont commencé à prendre de l'âge d'une part, et se sont révélés, à l'époque déjà, insuffisants pour satisfaire les besoins croissants des élèves et de la population en ^{d'autre part} générale. La crise financière des années 90, qui a frappé la plupart des collectivités publiques, n'a fait qu'empirer cette situation de pénurie naissante.

Ce constat touche principalement les infrastructures sportives de grandes dimensions, pour lesquelles les subventions traditionnellement obtenues de la Confédération ont quasiment disparu. On peut presque dire que les seuls équipements qui ont pu être construits durant ces années 1990/2000 ont été ceux directement utiles aux écoles, en grande majorité les salles de gymnastique et salles omnisports.

La ville de Lausanne vient de publier un programme ambitieux de constructions sportives pour la prochaine décennie. Mais, outre les difficultés urbanistiques et politiques auxquelles elle va certainement se heurter, il faut bien reconnaître qu'elle est quasiment la seule à pouvoir envisager de financer seule de telles infrastructures. Dans le reste du canton, l'érection de tels bâtiments nécessite au préalable de longues démarches pour obtenir une collaboration régionale très large à cause du montant qu'il faut engager.

Les remarques ci-dessus s'appliquent à pratiquement toutes les infrastructures d'envergure, et assurément à toutes les infrastructures sportives. Mais, parmi ces dernières, il faut bien reconnaître que la situation des piscines couvertes est encore plus emblématique de ces carences. Pour la plupart, elles ont été construites dans les années 70/80 et nécessitent d'importants travaux de rénovation. Les communes rechignent à les financer, et il n'est alors plus question d'envisager des constructions nouvelles alors que la simple survie de celles qui existent est déjà problématique.

Or, comme un précédent débat dans ce Grand Conseil nous l'a montré, la natation est considérée comme un sport formateur et fait partie du programme scolaire, des objectifs d'enseignement en la matière (savoir nager à 10 ans) figurent dans le cursus de l'élève. Mais le constat a été fait : les équipements insuffisants ne permettent plus d'apporter à chaque écolier les heures d'enseignement de natation nécessaires à atteindre cet objectif pourtant en lui-même déjà insatisfaisant.

Nos enfants ne savent plus nager, ils sont donc moins en sécurité qu'il y a 20 ans lorsqu'ils vont à la piscine ou au bord de l'eau. Et comme les enseignants n'ont pas vocation à s'exposer inutilement à des poursuites judiciaires, ils évitent dorénavant les activités qui amènent les classes à proximité de l'eau. C'est donc un cercle vicieux, qui pourrait amener toute une partie de la population à craindre l'élément aquatique.

En outre, nous pouvons remarquer que le budget d'investissements du Grand Conseil ~~de Vaud~~ est normalement ~~au~~ alentour de 200 millions de francs par année et qu'il n'est jamais dépensé intégralement. Donc nous pouvons prévoir des investissements supplémentaires.

Par conséquent, je demande au Conseil d'Etat de prévoir les modifications légales nécessaires, afin de faire en sorte que des piscines couvertes soient construites en suffisance dans le canton de Vaud. En vue que notre population bénéficie des bienfaits que la nage procure à tous et tout particulièrement, d'assurer un enseignement de la natation permettant d'atteindre l'objectif pédagogique fixé actuellement, soit : Que chaque enfant sache nager au terme des cycles primaires.

Pour remédier à cette situation inquiétante, il est nécessaire que le canton mette en œuvre une politique incitative visant à encourager les communes à se lancer dans d'importants projets de rénovation/reconstruction d'installations sportives, en particulier de piscines couvertes. Le Fonds du Sport est appelé à contribuer à certaines constructions et on ne peut que se féliciter du rôle que joue cet organisme, alimenté par l'argent de la Loterie romande. Mais il s'agit maintenant d'agir de manière plus importante, en apportant dans la balance des sommes susceptibles à vaincre les réticences des communes et des agglomérations.

Pierre Volet
Député



Liste des députés signataires – état au 29 janvier 2008

Abbet Raphaël	R. Abbet	Chapalay Albert	Ducommun Philippe
Aebi Jean-Robert		Chappuis Laurent	Dufour Claude-Eric
Amarelle Cesla		Chatelain André	Durussel José
Amstein Claudine		Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques		Chevalley Edna	Epars Olivier
Apothéoz Stéphanie		Chollet Jean-Luc	Fardel Claude-André
Aubert Mireille		Chollet Jean-Marc	Favez Jean-Michel
Baehler Bech Anne		Christen Jérôme	Favrod Pierre-Alain
Baillif Laurent		Clot Bertrand	Feller Olivier
Bally Alexis		Cornamusaz Philippe	Ferrari Yves
Bavaud Sandrine		Cornaz-Rovelli Valérie	Flora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien		Cornut Michel	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena		Courdesse Régis	Gaillé Pierre-André
Bolay Guy-Philippe		De Preux Patrick	Gaudard Jean-Pierre
Bonjour Eric		Debluë François	Gay Vallotton Michèle
Bonny Dominique-Richard		Décaillet Anne	Gfeller Olivier
Borel Bernard		Décosterd Anne	Girardet Lucas
Borloz Frédéric		Delacour André	Giardon Julien
Bottlang-Pittet Jaqueline		Depoisier Anne-Marie	Glutz Félix
Brélaz François		Deriaz Philippe	Golaz Florence
Buffat Marc-Olivier		Desmeules Michel	Golaz Olivier
Buffat Michaël		Despot Fabienne	Gorrite Nuria
Cachin Jean-François		Devaud Grégory	Grandjean Pierre
Calpini Christa		Dind Claudine	Grognuz Frédéric
Capt Gloria		Dolivo Jean-Michel	Guignard Jean

Liste des députés signataires – état au 29 janvier 2008

Guignard Pierre	Métraux Béatrice	Rochat Pierre
Haenni Frédéric	Meyer Roxanne	Rod Armand
Haldy Jacques	Miéville Michel	Rostan Jacqueline
Haury Jacques-André	Modoux Philippe	Roulet Catherine
Jaquet-Berger Christiane	Monod Alain	Ruey-Ray Elisabeth
Jaquier Rémy	Montangero Stéphane	Saugy Roger
Jufer-Tissot Nicole	Mossi Michele	Savary Marianne
Jungclaus Delarze Suzanne	Mouquin Michel	Schwaab Jean Christophe
Junod Grégoire	Pache Rémy	Schwaar Valérie
Kaelin Pierre	Papilloud Anne	Schwab Claude
Kappeler Hans Rudolf	Payot François	Silauri Alessandra
Kernen Olivier	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Kohli Dominique	Perrin Jacques	Streit Christian
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles	Surer Jean-Marie
Mahaim Raphaël	Peters Lise	Truffer Jean-Jacques
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Mange Daniel	Pidoux Pierre-André	Venizelos Vassilis
Manzini Pascale	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Walther Eric
Mattenberger Nicolas	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Mayor Olivier	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Maystre Tinetta	Rey-Marion Aliette	Wyssa Claudine
Melly Serge	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Mercier Pierre-Alain	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre